REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
DE LA SOMME

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU

PÔLE MÉTROPOLITAIN
DU GRAND AMIÉNOIS

Séance du 5 avril 2025

NOMBRE DE MEMBRES	
En exercice	Qui ont pris part à la délibération
51	8

Objet de la délibération
FINANCES Adhésion 2025 Fédération nationale des SCoTs
Référence
10_20250405_7.5.3

Date de la convocation
20/03/2025 et 01/04/2025

Date de mise en ligne sur le site http://grandamienois.fr
08/04/2025

L'année deux mille vingt-cinq, le 5 avril à 9 heures 30, le Comité Syndical du Pôle métropolitain du Grand Amiénois a été reconvoqué suite au quorum non atteint lors de la séance du 1er avril 2025. Cette séance s'est déroulée au siège du Pôle métropolitain du Grand Amiénois – 60 rue de la Vallée à Amiens, sous la présidence de M. Pascal RIFFLART, Président.

Etaient présents : Brigitte FOURÉ, Paul-Eric DECLE, Pascal RIFFLART, Hubert CAPELLE.

Excusés ayant donné procuration :
Hubert DE JENLIS a donné pouvoir à Brigitte FOURÉ ;
Florence RODINGER a donné pouvoir à Pascal RIFFLART ;
Pascal OURDOUILLÉ a donné pouvoir à Hubert CAPELLE ;
Maryse VANDEPITTE a donné pouvoir à Paul-Eric DECLE.

Excusés, absents : Benoît MERCUZOT, Pierre SAVREUX, Marc FOUCAULT, Annie VERRIER, Margaux DELÉTRÉ, Franck DARRAGON, Alain GEST, Alain MOLLIENS, Jean-Claude RENAUX, Patrick DESSEAUX, Anne PINON, Michel DESPERELLE, Georges DUFOUR, Bernard BOCQUILLON, Alain DOVERGNE, Alain SURHOMME, Bénédicte THIEBAUT, Catherine QUIGNON, Delphine DELANNOY, Joël SUIN, Philippe FRANCOIS, Patrick GAILLARD, Jean-Philippe DELFOSSE, Annick LEMAIRE, Anna-Maria LEMAIRE, Virginie CARON-DECROIX, Michel WATELAIN, Claude CLIQUET, Alain DESFOSSES, Jean-Jacques STOTER, Isabelle DE WAZIERS, Pascal BOHIN, Xavier LENGLET, Albert NOBLESSE, Jean-Michel MAGNIER, Francis PETIT, François DURIEUX, Christelle HIVER, Bernard THUILLIER, Didier DINOUARD, Brigitte LEROY, Alain BABAUT, Stéphane CHEVIN.

A été nommé secrétaire de séance : Paul-Eric DECLE

Il est demandé au Comité syndical de bien vouloir octroyer la cotisation d'un montant de 3 707 €uros à la Fédération nationale des SCOTS dont la dépense est inscrite en section de fonctionnement, chapitre 011, article 6281, Fonction 50 sur l'exercice 2025 du budget principal.

Le Comité syndical,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le vote du budget primitif 2025,
Entendu l'exposé du Président,
Après en avoir délibéré.
A l'unanimité

- Décide d'octroyer la contribution d'un montant de 3 707 €uros à la Fédération nationale des SCOTS dont la dépense est inscrite en section de fonctionnement, chapitre 011, article 6281, Fonction 50 sur l'exercice 2025 du budget principal.

Fait et délibéré le 5 avril 2025
Et ont signé les membres présents ;
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,

PÔLE MÉTROPOLITAIN DU GRAND AMIÉNOIS

Le Président,
P. RIFFLART

S²LO
Tiers de télétransmission multiprotocoles

HELIOS : comptabilité publique
ACTES : contrôle de légalité

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Pole Metropolitain du Grand Amienois
Utilisateur : PASTELL polemetropolitaingrandamienois.actes

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	**10_20250405_753**
Objet :	**Finances : Adhésion 2025 Fédération nationale des**
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2025-04-05 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.5.3 - autres
Identifiant unique :	080-200082063-20250405-10_20250405_753-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 080-200082063-20250405-10_20250405_753-DE-1-1_0.xml	text/xml	932 o
Document principal (Délibération) Nom original : D__lib10_Adh__sion 2025 F__d__ des SCOTS.pdf Nom métier : 99_DE-080-200082063-20250405-10_20250405_753-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	850.9 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
En attente d'etre postee	7 avril 2025 à 12h10min04s	Dépôt dans un état d'attente
Posté	7 avril 2025 à 12h10min07s	La transaction a été postée par l'agent télétransmetteur France
En attente de transmission	7 avril 2025 à 12h10min10s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	7 avril 2025 à 12h10min11s	Transmis au MI
Acquittement reçu	7 avril 2025 à 12h10min23s	Reçu par le MI le 2025-04-07